

GROUPES SCOLAIRES OFFICIELS  
FRERES DE LA CHARITE  
BUTARE B. P. 223  
REPUBLIQUE RWANDAISE

BUTARE, le 15 décembre 1979.

REF.: Piscine de natation.

Monsieur le Ministre,  
Ministère de la Jeunesse et des Sports,  
KIGALI.

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, Monsieur le Ministre, le Groupe Scolaire Officiel de Butare est un établissement scolaire de près de 800 internes.

Dans l'intérêt de la formation complète de nos étudiants, nous avons fait un effort considérable pour mettre à la disposition de notre jeunesse une infrastructure sportive élaborée au cours des années: des terrains de volley, de basket, de football et un stade olympique pour football et athlétisme. A plusieurs reprises, des compétitions d'athlétisme se sont déjà déroulées sur ce stade (compétitions préfectorales, compétitions scolaires, compétitions militaires,...)

Depuis longtemps, nous pensons à une piscine de natation pour le Groupe Scolaire. Nous voudrions construire un bassin de natation de 25 m x 20 m en plein air.

Cette piscine destinée aux étudiants du Groupe Scolaire serait utilisée pour leur donner des cours de natation. La discipline de la natation est réellement l'enfant pauvre au Rwanda. Très peu de nos étudiants savent nager et aucun ne peut s'aligner pour une compétition éventuelle.

Dans un premier contact, nous voudrions demander à Votre Excellence si le Ministère de la Jeunesse serait à même de nous aider financièrement à réaliser ce projet. Une première estimation des frais de construction nous fait évaluer le coût de ce projet à environ 1 500 000 FRw. Notre demande va dans le sens d'une participation dans les frais encourus pour ce projet. Nous pouvons trouver nous-même une partie de l'argent nécessaire à sa réalisation.

Dans l'espoir d'une réponse favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de notre profond respect et de notre très haute considération.

Frère HEYLEN Bernard, directeur.